

Internet & Vous 79

CHARTE ANNUELLE

A.E.P.M

Section "Internet et Vous 79"

Aide & Entraide en Pays Mellois.

A.E.P.M.

1. Missions

Les bénévoles de la section « Internet et Vous » interviennent au domicile des adhérents pour les accompagner dans leurs démarches numériques, dans la limite de leurs compétences. Les missions sont définies avec l'adhérent avant l'intervention (liste sur feuille annexe si nécessaire).

Exemples d'interventions :

- Création d'une adresse e-mail
- Aide à l'utilisation d'un compte administratif
- Assistance informatique de base (connexion, utilisation de l'ordinateur, etc.)
- Accompagnement dans les démarches en ligne

Les bénévoles orientent l'adhérent vers les structures compétentes en cas de besoin spécifique.

2. Données personnelles

Les bénévoles ne conservent aucune donnée personnelle en dehors du domicile de l'adhérent. Aucun document, identifiant ou mot de passe n'est emporté. Les informations ne sont utilisées que pour les démarches prévues.

3. Information et transparence

Les bénévoles informent l'adhérent de ses droits, notamment la possibilité de retirer son consentement à tout moment (articles 13 à 22 du RGPD).

4. Responsabilité

Une fois l'intervention terminée et les bénévoles partis, ils ne peuvent être tenus responsables d'un mauvais usage ultérieur des informations ou outils manipulés.

5. Confidentialité

Les bénévoles sont soumis à une obligation stricte de confidentialité. Aucune information concernant l'adhérent ne peut être divulguée.

6. Durée

La présente charte est valable **1 an**, à compter de la date de renouvellement de l'adhésion à la section.

7. Adhésion et déplacement

L'intervention nécessite une adhésion annuelle de **2 €** à la section. Un forfait de déplacement est appliqué :

- Jusqu'à 5 km : **2 € minimum**
- de 5 km à 15 km : **4 € minimum**
- Plus de 15 km : **6 € minimum**

Le paiement de l'adhésion vaut acceptation de la présente charte.